

L'acteur-scripteur, figure socio-éducative, dans ses stratégies de valorisation de la langue minorée : étude d'écrits de quelques écrivains francophones caribéens en contexte créole

Michel Dispagne
Université des Antilles et de la Guyane



Synergies Brésil n° spécial 1 - 2010 pp. 117-124

Résumé : *Dans l'espace franco-caribéen on observe une situation socioculturelle très complexe, étant donnée la coprésence du français et du créole. Cette situation impose au sujet un plurilinguisme qui peut être ressenti comme une richesse, mais aussi comme un obstacle. Le concept de diglossie et, avant tout, de diglossie littéraire aide, entre autres, à la pédagogie et la didactique de tirer profit de cette richesse culturelle.*

Mots-clés : *francophonie, créolophonie, diglossie littéraire, identité*

Resumo: *No espaço franco-caribenho observa-se uma situação sociocultural bastante complexa, dada a copresença do francês e do crioulo. Essa situação impõe ao sujeito falante um plurilinguismo que pode ser percebido como uma riqueza, mas também como um obstáculo. O conceito de diglossia e, antes de tudo, de diglossia literária ajuda, entre outros, a pedagogia e a didática a tirar proveito desta riqueza.*

Palavras-chave: *francofonia, creolofonia, diglossia literária, identidade*

Abstract: *In the French Caribbean space, we can see a complex socio-cultural situation, in view of the co-presence of French and Creole. This situation imposes itself to the individual a plurilingualism that can be seen as an advantage, but also as an obstacle. The concept of diglossy and, first of all, the concept of literary diglossy helps pedagogy to take advantage of this cultural richness.*

Keywords: *francophony, creolophony, literary diglossy, identity*

Introduction

Il m'est donné l'occasion aujourd'hui d'exposer et de partager une situation sociolinguistique où se parlent plusieurs langues notamment le français et le créole, autrement dit, les langues des îles franco-caribéens; d'approcher de manière formelle une situation également où se rencontre une fraction de la

diversité française, et donner à entendre aussi une expression de la francophonie en interactions avec la créolophonie.

Ce que j'exprimerai ici ne relève pas seulement de l'intimité de mon esprit et du résultat unique de ma réflexion, mais émerge de l'écho d'une pluralité d'expressions d'autochtones habités par les langues, français et créole et usant diversement de celles-ci pour se dire, pour se produire, pour s'identifier, et se construire nouvellement dans un entre-deux de la rencontre.

Il est habituel chez les sociolinguistes de parler d'évolution des langues et il est habituel de le faire sans parler aussi de l'évolution des sujets parlants, des locuteurs qui les parlent, qui se les représentent, qui en font de multiples usages pour de multiples raisons plus ou moins précises. En fait, les langues évoluent voire peuvent disparaître par rapport à des comportements qu'affichent certains locuteurs, que tisse une communauté humaine et qui pour des motifs divers en fait usage ou décide de ne pas en faire. Et, c'est à partir de là qu'il me semble que prennent forme deux figures ambivalentes du plurilinguisme.

Un plurilinguisme, comme richesse, comme opportunité pour des locuteurs vivant et travaillant dans un monde multiculturel, reconnaissant par ailleurs les potentialités fonctionnelles de chacune des langues dans la construction humaine et identitaire de ceux qui s'en servent. Et, à l'inverse, un plurilinguisme, comme obstacle, comme source de tensions multiples pour des locuteurs habitant et oeuvrant dans un monde, dans une société, dans une communauté où la coexistence des langues est bâtie sur une opposition de celles-ci, sur une valorisation de l'une au détriment de l'autre, sur une minoration de l'une au bénéfice de l'autre voire sur une indifférence de l'une pour mieux accroître l'hégémonie de l'autre dans l'esprit et le coeur du plus grand nombre de la masse parlante. La seconde figure du plurilinguisme non seulement a traversé mais a travaillé l'esprit et les comportements d'hommes et de femmes des îles franco-caribéennes. Autrement dit, une certaine idée que d'aucuns se faisaient de la langue française à des moments données de l'histoire d'une fraction du territoire français a conduit à la seule amplification de la langue française en attribuant une reconnaissance minimale à l'autre forme linguistique, le parler populaire, le créole de la pratique langagière des locuteurs franco-caribéens. Il est bon de signaler en passant que c'est cette forme de situation qui a conduit des linguistes natifs et non-natifs à emprunter un concept cher à Charles Ferguson, le concept de diglossie qu'il a mis en exergue en 1959 pour rendre compte de la description des langues en exercice dans l'espace caribéen francophone et créolophone et de leur distribution dans les usages respectifs qu'en font les locuteurs. Dans l'emploi de ce concept, la littérature ambiante n'y a pas échappé au point que certains créolistes, notamment Jean Bernabé pour ne citer que celui-là a appliqué ce concept de diglossie à la littérature produite par des auteurs du terroir. Ce qui a donné l'expression de diglossie littéraire qui, appliquée aux textes, montre que les langues entrent en jeu, que les langues sont en jeu, que les langues sont un enjeu dans l'écriture utilisée par les auteurs du terroir et dans la lecture que peut en faire le lecteur.

L'écrit romanesque apparaît particulièrement en territoire francophone caraïbéen comme une appellation ambiguë, problématique car il peut revêtir

diverses situations scripturales. Il peut regrouper plusieurs catégories de productions : celles écrites uniquement en créole, celles où alternent français et créole, celles écrites apparemment en français, mais qui, soumises à un examen plus approfondi, révèlent la présence de traces tant lexicales que syntaxiques du créole à l'œuvre au sein de la texture du français. Autrement dit, pour les textes qui sont transcrits à première vue en langue française, ils portent, par moments, quand on y regarde de plus près, les marques de l'autre langue, le créole, lequel est en usage chez les locuteurs de ces territoires. Cette situation est manifeste chez quelques uns des écrivains en question. Cette forme hybride demeure dans le cercle des linguistes un matériau qui malgré tout fait débat voire qui divise.

Au demeurant, cette diversité linguistique que l'on voit apparaître au cœur de l'écrit en territoire francophone caraïbéen mérite une attention particulière lorsqu'il s'agit de l'exploiter dans le champ de la didactique du français ou du créole, plus précisément dans le cadre des apprentissages linguistiques et culturels. C'est donc un matériau linguistique intéressant pour le didacticien et le pédagogue en milieu diglossique dans la mesure, où, selon la cible didactique qu'il se donne à savoir l'apprentissage du créole ou celui du français, ce matériau peut être exploité à bon escient.

Les arrière-plans sociolinguistiques et anthropologiques des écrits

Le didacticien aura à se référer aux travaux des linguistiques natifs du fait que ce matériau issu des divers écrits locaux peut être démêlé et aboutir à la mise en évidence d'éléments propres à l'une ou à l'autre langue en usage dans la pratique linguistique des apprenants. Il pourra également, en suivant la démarche d'examen des linguistes à l'endroit des écrits proposés permettre aux apprenants d'identifier ce qui se rapporte à l'une ou à l'autre langue et circonscrire des résidus de formes linguistiques qui peuvent ne pas appartenir respectivement aux deux langues en usage. Il est vrai que ce sera des exercices d'école qui auront pour visée de préparer les apprenants à contrôler davantage les phénomènes d'interférence et surtout par voie de conséquence d'affiner leur maîtrise des langues française et créole pratiquées dans leur communauté franco-créolophone respective.

A titre indicatif, les travaux de J. Bernabé¹ ouvrent dans son modèle de compétence polaire une des voies facilitant ce travail d'observation et d'identification d'éléments pouvant se référer à l'une ou à l'autre langue. La réflexion qu'a produite L-F. Prudent va plutôt aider à cristalliser l'attention du didacticien et du lecteur avisé sur le matériau ne relevant de manière spécifique d'aucune des deux langues en question française ou créole. Il désigne par le concept d'interlecte² ce matériau linguistique né de l'intrication des langues en contact. Par ailleurs, il souligne que ce travail de reconnaissance n'est pas une fin en soi et ne peut donc se substituer au travail de recherche ayant pour finalité de déterminer la nature du modèle linguistique pouvant en rendre compte, et par voie de conséquence pouvant le prédire.

Contrairement à la toute première démarche d'un des auteurs caribéens franco-créolophone, R. Confiant³, qui a coulé, on le sait, ses premiers écrits dans le code créole, la majorité des écrivains antillais habitant en territoire francophone caraïbéen n'ont pas choisi de confiner leurs écrits respectifs, comme Confiant l'a fait au début, dans la niche habituelle de l'oralité, celle relative au créole. Ils ne l'ont pas réalisé du moins pour ne pas maintenir leurs écrits dans une seule réserve naturelle, et par voie de conséquence pour ne pas les fermer à l'autre alternative, celle qui ressort du scriptural, et qui est incarné par le français. Ces auteurs n'ont donc pas choisi la voie de la clôture à l'autre langue. Ils ont utilisé à vrai dire de manière quasi systématique pour écrire et pouvoir dire l'identité plurielle et singulière du créolophone à travers une part de sa richesse et de sa pratique linguistique.

Cette pratique liée au choix du français comme outil d'écriture est donc le lot d'un certain nombre d'écrivains diglottes vivant en espace franco-créolophone. On peut se référer notamment à Tony Delsham, même si quelquefois le titre d'un de ces romans portant le qualificatif "antillais" est exprimé en langue créole⁴. Le roman delshamien dans sa globalité ne donne à voir et à lire que quelques termes ou quelques expressions non systématiques et en faible quantité du créole en usage dans le quotidien. Certaines expressions sont accompagnées d'une traduction, d'autres pas. Certaines renvoient à des expressions familières qui peuvent être livrées en créole, mais sans que ces expressions soient traduites (*manjé-kochon*).

Dans les écrits de Delsham, d'autres expressions, au contraire, ont une forme française, mais renvoient à une réalité du quotidien (*Le débit de la Régie*) ou de l'histoire du peuple (*l'administration Robert*). Ces deux expressions ne sont pas traduites non plus. Elles signifient, en ce qui concerne la seconde, le service administratif qui fonctionnait en Martinique pendant la guerre 39-40 sous les ordres de l'amiral Robert, allié au régime hitlérien.

- "Sa pa piès bétjé ka ban ou libèté sé la républik, (Ce n'est pas le béké qui nous donne la liberté mais la république), répétait Benjamin un nègre d'habitation, fils de Noé..."⁵.
- "Sé libèté nou lé, (C'est de la liberté que nous voulons) criait Benjamin de plus en plus fort en agitant son coutelas"⁶.
- "Kisa ? Mwen mété di fé andan kamion'w lan ! (Quoi ! moi, j'ai mis le feu à votre camion) "⁷.
- "Non, rien n'est possible dans cette alchimie du *manjé kochon* qui se heurte au bloc homogène des *béké-péyi* soutenus par les *békés-france*"⁸.
- "Le *débit de la Régie* n'avait pas été retenu par *l'administration Robert* et la jeune femme n'avait rien à vendre"⁹.

C'est ce même univers résultant d'une pratique scripturale à double valence plus précisément articulant une majeure, le français et une mineure, le créole, que nous percevons, en accédant à l'écrit d'une auteure créole, journaliste de profession, Audrey Pulvar¹⁰ et qui constitue un matériau instructif/édifiant pour les apprenants désireux d'amender leur double pratique linguistique et culturelle en milieu diglossique.

Dans son roman¹¹, Pulvar instrumentalise le français qu'elle majore et le créole qu'elle minore en l'augmentant à chaque fois de la majeure, donc du français. Les personnages se livrent par moments à l'alternance codique, français/créole. En voici quelques exemples :

- "elle joue même au foot ! Une fille gardien de but. On aura tout vu. Et quand elle revient de la Campagne, mon Dieu ! An vié chat ki trapé la gal, un sale chat galeux... Vié chat', kalité vié chat'ki trapé la gal ! Vieux chat laid ! Sale chat galeux ! Peste de bubons ! Lui n'est pas comme elle. Pas du tout. Il sait lire"¹²

- "Sa ki lé wè, gadé ! Que ceux qui veulent voir regardent ! Sa ki lé tan, kouté ! Que ceux qui veulent entendre écoutent ! Sèpan, pran la vol ! Kribich kouri séré ! Roch rondi di zot ! Vous les serpents malfaisants, disparaissent ! Vous, les écrevisses craintives, cherchez un abri ! Et vous, les grosses pierres, les témoins, faites le dos rond ! Pass cé pa ayen ki ké rété cé ti mamay ta la...Parce qu'il n'est rien qui puisse arrêter l'allégresse de ces enfants-là !"¹³.

Cependant, l'écrit de Pulvar et celui Delsham n'offrent pas d'alternance systématique entre français et créole, mais plutôt tous deux présentent dans la texture de leurs textes français des traces du créole, révélant sans aucun doute au lecteur attentif l'existence d'un univers créole non néantisé, non aboli mais présentifié. Le lectorat (compétent) lisant l'ouvrage de l'un ou l'autre des auteurs et qui appartient soit à un univers franco-créolophone ou soit à un univers francophone comprend ses allusions sans que cela ne gêne ou ne bloque sa lecture narrative : le français y prédomine comme principal instrument linguistique où se coule le récit.

Par contre, l'attention du lecteur est sollicitée davantage quand il est convié à explorer l'écrit de Tèrèz Léotin¹⁴, autre auteure franco-antillaise d'autant que cette dernière place en vis-à-vis le créole et le français (vision syntoptique). Elle opère aussi à l'intérieur même du récit deux types d'opération : l'une a trait à l'alternance codique (sans juxtaposition d'une traduction ou sans un renvoi à celle-ci, et l'autre est relative, par moments, à des expressions linguistiques dont l'habillage linguistique est proche du français, mais s'en éloigne cependant parce que celui-ci est porteur d'une partie de la gamme de tonalité du créole. cette auteure se veut ici le témoin d'une certaine pratique des usages linguistiques et culturels du terroir, marques de l'identité d'un peuple.

Par ailleurs, ce qui tombe sous le sens d'autres apprenants parvenus à une compétence hybride en lecture et en écriture de chacune des langues et des cultures qui leur sont attachées, c'est la reconnaissance systématique de la présence à l'écrit du français apparemment en position hégémonique par rapport au créole, mais un français qui expose soit un niveau de langue en deçà du standard, équivalent en somme à un français populaire (Delsham), soit un niveau de langue équivalent au standard (Pulvar) ou encore, en supposant fonctionnelles les deux modalités précédentes, un français, par moments, nourri de la sève du créole et qui ouvre la voie à la naissance d'un nouveau système linguistique (Léotin). Les trois niveaux se réfèrent chacun à l'un des modes communicatifs en usage chez le locuteur-lambda créole, que l'on peut socialement situé.

D'autres exemples d'écrits ouvrant l'accès à la présence marquante de l'une des deux langues viennent de la plume respective de deux auteurs franco-créolophones, l'un qui a été déjà cité, par plusieurs de ses écrits rédigés uniquement en créole, Raphaël Confiant, et l'autre, Patrick Chamoiseau¹⁵. Chamoiseau s'est distingué, par l'un de ses romans¹⁶ qui lui valut le Goncourt¹⁷.

-“Il suffisait que Gina se trémousse ou que Sophia fasse la moue pour qu'aussitôt jaillissent, un peu partout, des bruits de succion. Si d'aventure, l'une d'elles laissait entrevoir un bout de sein ou la fente de ses jambes, un véritable déchaînement de soupirs pleins de stupre se produisait, chose qui avait le don d'agacer les spectatrices, surtout celles qui accompagnaient leurs maris ou leurs concubins. Les plus majorines lançaient des *Tjip* (Bof !) ou demandaient carrément :

Sa yo ni an plis ki nou ? Yo ni tété, nou ni tété tou ! Yo ni bonda, enben nou ni bonda tou ! ” (Qu'est-ce qu'elles ont en plus que nous ? Elles ont des seins, eh ben nous en avons aussi ! Elles ont un cul, eh ben nous en avons aussi) ”¹⁸.

-“Dès l'approche de décembre, Man Ninotte avait vu défiler dans ses jambes des délégations de pleurnichardes implorant une grâce. Ce à quoi elle répondait avec une rage feinte (et désespérée, car elle aimait Matador autant que nous) *Ti-anmay soti an zeb mwen* petite marmaille, sortez de mes pieds..., ”¹⁹.

Loin de revenir avec force dans une pratique plus large du créole comme instrument scriptural et idéologique, Confiant rend manifeste, tout comme le fait Chamoiseau dans ses écrits, la langue française, mais une langue française où, par instants, transpire la marque de la langue créole. Celle-ci est là présente et active soit juxtaposée ou à contrario soit inscrite au sein de la trame du texte français. Les auteurs opèrent, pour qu'on puisse identifier la marque de cette langue, son exprimabilité, dans le cas où elle est juxtaposée, sa traduction ou son interprétation dans l'autre langue, le français et dans le cas où elle “transpire”, elle travaille de l'intérieur l'autre langue, elle opère une transformation subtile de la langue en position plus visible, le français. Loin d'être reléguée aux oubliettes ou d'être dans un débat où elle peut se retrouver dans un processus d'élimination voire de sa propre disparition, l'auteur use de la langue créole dans une position non conflictuelle, la faisant devenir alors force agissante dans la production scripturale et conviant le lectorat à partager cette pratique, en entrant, la compétence aidant, dans ce jeu subtil des langues. En faisant sienne, l'expression du linguiste Jacques Coursil²⁰, dans son examen du rapport entre créole et Français, qu'il nous livre dans l'ouvrage «La fonction muette du langage» (2000), on peut dire ici que c'est la muette (le créole) qui parle sous la langue (le français), celle pratiquée dans les écrits des écrivains du terroir.

Ce qui importe, c'est que les deux pôles français et créole, même si les proportions ne sont pas les mêmes d'un pôle à l'autre, ne sont plus mis en vis-à-vis et en tensions permanentes. Par les acteurs-scripteurs, ils opèrent autrement et habitent autrement la pratique et la culture langagière des locuteurs. C'est ce travail de nature socio-éducative que les écrivains d'obédience franco-créolophone s'efforcent de produire et de transmettre. Ils privilégient dans

leurs écrits respectifs davantage une forme d'hétéroglossie (les interlocuteurs, au sein d'une même interaction, parlent chacun une langue différente mais se comprennent car ils ont la compétence des deux langues) qu'une forme d'homoglossie (les interlocuteurs parlent, au sein d'une même interaction, la même langue). Jean Bernabé, dans l'un de ses articles, développe de manière significative ces deux modes de pratiques²¹. Il introduit tout compte fait un troisième champ polaire. Si l'on garde la métaphore du créoliste Bernabé, ce troisième champ polaire apparaît composé d'un matériau qui se pose soit en interface avec le français ou le créole donc dans une certaine autonomie soit en étant absorbé par le français, mais du coup transformé et transformant. Le modèle en jeu se présente dans une ternarité, offrant des pôles non rigides et exprimant une certaine action (pulsive et répulsive), voire une certaine alternance dans le jeu et l'enjeu de la pratique des langues en contact.

Conclusion

En définitive, et ce sera ma conclusion, il appartient au didacticien et au pédagogue de s'approprier d'une manière ou d'une autre ces arrière-plans sociolinguistiques des écrits produits par les écrivains des territoires caribéens et francophones qui font déjà oeuvre d'actions socio-éducatives. L'idée serait de mieux explorer et exploiter de tels récits notamment en fonction d'objectifs assignés, d'évaluations opérées; en fonction aussi du niveau des diverses pratique(s) linguistique(s) et culturelle(s) auxquelles sont parvenus les apprenants de la langue et de la culture cibles étudiées. Les apprenants seront à même au terme d'apprentissages approfondis au fil du temps à partir de tels écrits de s'approprier des modèles d'écriture du fait que leurs pratiques linguistiques et culturelles respectives se seront élargies, approfondies et stabilisées. Ils seront à même capables de restituer oralement voire de produire peu à peu à leur tour leurs propres écrits en privilégiant soit l'une des langues dans sa propre et pleine autonomie soit les deux à la fois dans le jeu maîtrisé des langues et des cultures en contact, à savoir français et créole.

Notes

¹ J. Bernabé, Fondal-Natal, p.58-177.

² L-F. Prudent, « Diglossie et interlecte », dans Revue Langue Française, n° 61, pp.13-38.

³ R. Confiant, Jik dèyè do Bondyé, p.35-36.

⁴ T. Delsham, An Tan Robè, roman.

⁵ Delsham, op. cit, p.39.

⁶ Ibid.

⁷ Delsham, op. cit, p.129.

⁸ Delsham, op. cit, p.57.

⁹ Delsham, op. cit, p.81.

¹⁰ Journaliste de profession.

¹¹ A. Pulvar, L'enfant-bois. Roman.

¹² Pulvar, op.cit., p.40.

¹³ Pulvar, op.cit., p.111.

¹⁴ T. Léotin, Lavwa égal / La voix égale, roman bilingue. " Il répétait à qui voulait l'entendre : 'Mi yo, mi yo la, mi yo la yo dé'", p. 229.

- ¹⁵ P. Chamoiseau, *Ecrire en pays dominé*.
¹⁶ Chamoiseau, *Texaco*, roman.
¹⁷ *Ibid.*, Prix Goncourt, 1992.
¹⁸ Confiant, *Le cahier de romances*, roman.
¹⁹ Chamoiseau, *Une enfance créole I*, p.68.
²⁰ J. Coursil, *La fonction muette du langage*.
²¹ Bernabé, *Communications sur les langues de la Caraïbe*.

Bibliographie

- Bernabé, J., Fondal-Natal. 1983. *Grammaire approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais*, Vol. 3. Paris, l'Harmattan.
- Bernabé, J. 1984. « Communication sur les langues de la caraïbe ». In : *Carrefour des Opérateurs culturels*, CIRECCA.
- Chamoiseau, P. 1992. *Texaco*, roman, Gallimard.
- Chamoiseau, P. 1993. *Une enfance créole I*, roman, Gallimard.
- Chamoiseau, P. 1994. *Une enfance créole II*, roman, Gallimard.
- Chamoiseau, P. 1997. *Ecrire en pays dominé*, roman, Gallimard.
- Confiant, R. 1979. *Jik dèyè do Bondyé*, Gallimard.
- Coursil, J. 2000. *La fonction muette du langage*, Ibis Rouge.
- Delsham, T. 1994. *An Tan Robè*, roman, M.G.G.
- Léotin, T. 2003. *Lavwa égal / La voix égale*, roman, Ibis Rouge.
- Pulvar, A. 2004. *L'enfant-bois*, roman, Mercure de France.
- Prudent, L.-F. 1981. « Diglossie et Interlecte ». In : *Revue Langages*, dirigée par J-B. Marcellesi.